



Munich, le 10 octobre 2011

**Information pour les parents des élèves des 2^e, 3^e et 4^e classes
sur les heures européennes de l'année scolaire 2011/2012**

Chers parents,

L'année scolaire prochaine, dans l'emploi du temps de votre enfant est prévue une matière intitulée « Les heures européennes ». Par la présente, nous désirons vous informer sur les buts et l'organisation de cet enseignement particulier.

Les heures européennes ont lieu, pour les élèves des 3^e, 4^e et 5^e classes, les deux dernières heures du lundi.

Elles offrent, aussi bien aux élèves qu'aux enseignants, l'opportunité de vivre des expériences interculturelles et, grâce à leurs caractéristiques d'enseignement, de connaître une approche différente de l'apprentissage scolaire.

Ces cours ont pour objectif de développer chez les élèves l'esprit européen qui restera omniprésent au-delà de leur scolarité. C'est pour cela que le thème principal des heures européennes est « **nous sommes européens** ».

Au cours de l'année, les élèves bénéficieront de 4 cours différents et sont regroupés selon leur langue 2. Cela permet aux élèves, d'une part, d'évoluer dans un environnement connu, d'autre part, de communiquer dans une langue qui leur est familière. Pour cette raison les élèves SWALS sont aussi répartis dans les groupes de langues allemande, anglaise ou française selon leur deuxième langue. Pendant les heures européennes, la langue 2 ne sera pas enseignée en tant que telle, mais sera exercée de façon informelle comme langue de communication.

Il sera également possible de s'inscrire dans les cours suivants :

- **pour les classes de 4^e** : théâtre, chœur, orchestre, danses, football
- **pour les classes de 5^e** : chœur, orchestre, danses, journal de l'école.

Le choix d'un cours annuel est conçu pour encourager les enfants motivés et talentueux. Ces groupes représentent l'école à de nombreuses activités, festivals et événements.

Si le nombre d'élèves qui souhaitent s'inscrire dans un même cours est trop important, un tirage au sort sera effectué pour départager les candidats.

A la fin de chaque semestre, les professeurs évalueront ensemble les performances de leurs élèves : celles-ci seront reportées dans le bulletin scolaire.

Pendant l'année scolaire 2011/2012, le travail des heures européennes s'articulera autour des deux thèmes suivants:

1. Premier semestre : « **Contes de fées en Europe** »
2. Deuxième semestre : « **Photographie, film et cinéma** »